

Précisions sur le traité de Turin de 1754

La Salévienne organisait récemment à Neydens une conférence sur ce traité qui a bouleversé la destinée de nombreuses communes.

Lors d'une conférence de La Salévienne, Henri Comte, professeur de droit à l'université de Lyon, a détaillé l'histoire du traité de Turin qui permit, en 1754, de normaliser les relations entre la République de Genève et le royaume de Piémont-Sardaigne, dont les deux Savoie faisaient partie.

Les prémices...

Les premières négociations eurent lieu à Berne en 1739, mais elles ne purent aboutir à cause de l'occupation soudaine de la Savoie par les troupes espagnoles. La deuxième négociation, celle qui permettra la signature du traité à Turin le 3 juin 1754, est menée par le conseiller d'Etat genevois Pierre Mussard et le baron savoyard Foncet de Montmailler. Ce dernier est un di-

plomate rusé qui réussira à tenir un maximum de concessions de la part des Genevois.

Deux objectifs

Pour la Rome protestante ces négociations avaient deux buts : faire la paix avec les voyards qui menaçaient la région depuis deux siècles et régler le problème des terres de Saint-Victor et Chapitre, des possessions genevoises disséminées en terre savoyarde. Au final, le royaume de Piémont-Sardaigne récupérera une grande partie de ces terres ainsi qu'une forte somme d'argent.

Quant aux Genevois, ils ont vu leur République enfin reconnue par le roi Charles-Emmanuel III. Mais ce traité de Turin bouleversera aussi l'existence de nombreuses paroisses de la région, et des communes comme Valleiry, Bossey ou Neydens, qui étaient genevoises protestantes, deviendront soudainement catholiques et savoyardes !



Un traité qui bouleversa la destinée de nombreuses communes de la région.